



A l'issue de l'élection présidentielle, le magazine Le Courrier des Maires et des Elus Locaux a décidé de faire évoluer son contenu pour mieux répondre aux besoins des élus locaux. L'objectif est de proposer un véritable outil d'accompagnement pour les élus dans leur quotidien de gestion de territoire.

Le magazine Le Courrier des Maires et des Elus Locaux a été créé en 1992 par la Fédération des maires et élus locaux de France. C'est une revue trimestrielle qui aborde les sujets de l'actualité politique, économique et sociale, mais aussi les questions de gestion administrative et financière des collectivités territoriales.

Le magazine Le Courrier des Maires et des Elus Locaux a été créé en 1992 par la Fédération des maires et élus locaux de France. C'est une revue trimestrielle qui aborde les sujets de l'actualité politique, économique et sociale, mais aussi les questions de gestion administrative et financière des collectivités territoriales.



« Il faut faire de l'industrie un outil de cohésion sociale et territoriale »



Ancienne collaboratrice d'élu devenue consultante en finances au sein du cabinet « June Partners », Anaïs Voy-Gillis a soutenu voilà quelques semaines une thèse sur la ré-industrialisation de la France. Elle a pu mieux cerner les enjeux économiques, sociaux mais aussi environnementaux et territoriaux du sujet, grâce à de multiples visites d'entreprises et rencontres avec des patrons, ouvriers, ministres, hauts-fonctionnaires, et élus locaux. A l'issue de ce travail de terrain, cette consultante-chercheuse en géopolitique est arrivée à la conclusion que le défi de la ré-industrialisation ne pourra être relevé qu'à condition d'être capables d'écrire un « récit industriel commun » et de le mettre « au service d'un projet de société. »

A 29 ans seulement, cette géographe bardée de diplômes vient de publier « Vers la renaissance industrielle française », alors qu'elle s'apprête à sortir « L'Union européenne à l'épreuve des nationalismes » d'ici la fin du mois de mars. L'occasion, pour Anaïs Voy-Gillis, de lier deux sujets lui tenant particulièrement à cœur. Cette spécialiste de la désindustrialisation et de la montée de l'extrême-droite, qui continue la recherche académique en parallèle de son activité professionnelle chez « June Partners », ne doute pas de la plus-value des politiques de développement économique local. Mais les élus, et les politiques en général, devront donner du sens à cette mutation économique mais aussi sociale et territoriale, prévient cette spécialiste de géopolitique.

Courrier des Maires : Comment analysez-vous ce soudain regain d'intérêt des pouvoirs publics pour l'industrie ?

Anaïs Voy-Gillis : La crise économique de 2008 a eu un rôle de catalyseur. Alors que le recul de l'industrie nationale se poursuivait de façon quasi-inéluctable, elle a montré les fragilités d'une économie centrée sur les services. Par la suite, la crise des finances publiques de 2012 a révélé à son tour la fragilité de nos amortisseurs sociaux.

La prise de conscience quant à la nécessité d'une industrie forte pour notre Nation, ainsi que du coût financier, social et environnemental des délocalisations pour nos territoires, coïncide avec une attractivité retrouvée de la France en matière d'investissements. C'est cet alignement des planètes qui explique le consensus politique actuel, alors qu'Emmanuel Macron tablait au début de son quinquennat davantage sur le numérique et les start-ups que sur le renouveau industriel.



La désindustrialisation massive de certaines régions entières est donc bel et bien derrière nous ?

Non, de nombreux combats restent encore à mener. Le problème est que le récit de la désindustrialisation française n'a toujours pas été écrit. Chaque acteur est donc tenté de reporter la faute sur l'autre, une fois sur l'Europe, l'autre fois sur Bercy puis sur les syndicats ou sur les collectivités locales... Il est important d'avoir pris des mesures en faveur de la compétitivité comme le CICE, ou de ré-ouvrir le débat sur les impôts de production, mais ce dont nous aurions besoin désormais, c'est d'aller plus loin, en établissant un diagnostic partagé sur ce qu'il s'est passé ces dernières décennies et en définissant ce que nous attendons de notre outil productif.

Les ruptures des chaînes d'approvisionnement liées à la propagation du Coronavirus conduiront-elles à prendre conscience que nous sommes allés trop loin dans l'interdépendance de nos économies ? L'Union européenne persistera-t-elle longtemps à organiser la mise en concurrence sociale et fiscale de ses Etats-membres, ou à limiter l'émergence de champions européens ? Pourquoi certains chefs d'entreprises français, et notamment de grands groupes, ont-ils sous-investi de manière chronique dans la modernisation de leurs outils de production nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins ? Pourquoi les politiques de formation à destination des employés en quête de reconversion continuent-elles d'être dans le viseur des syndicats ? Les Français feront-ils le choix de consommer plus de produits « Made in France » ? Les patrons et les politiques n'amorceront pas seuls la reconquête de l'industrie française. Cela dépend, en réalité, de la capacité de chacun d'entre nous à faire bouger les lignes.

Mais qu'est-ce qui pourrait, aujourd'hui, empêcher de rebâtir ce rêve industriel ?

La crise des Gilets Jaunes et le sentiment d'abandon profond dans un certain nombre de territoires sinistrés a fait de la ré-industrialisation une priorité politique. Même si les usines de demain embaucheront davantage de techniciens et d'ingénieurs que d'ouvriers, c'est le seul secteur capable de créer massivement des emplois stables et pérennes dans une majorité de villes intermédiaires.

Pour autant, le consensus actuel autour de l'idée que nous ne pouvons plus produire, ni consommer comme dans les trente dernières années n'est en rien une garantie de réindustrialisation. De nombreux paradoxes, non encore tranchés, feront immanquablement naître des controverses à court et moyen terme : sommes-nous prêts à payer plus cher un produit fabriqué en France ? Sommes-nous prêts à accepter les risques environnementaux ou technologiques – bien que maîtrisés – propres au retour des usines et au « produire local » ?

Que vous inspire le programme « Territoires d'industrie », avec cette idée de confier le pilotage des politiques industrielles aux régions et aux intercommunalités plutôt qu'à Bercy ?

L'intention est bonne, notamment parce qu'elle part du bas vers le haut. Ce programme a permis de remettre autour de la table des acteurs locaux qui échangeaient trop rarement ensemble ou alors sur d'autres sujets. En outre, il prend en compte la dimension territoriale des activités



industrielles, les écosystèmes, alors que généralement, elle était occultée dans l'approche « pompidolienne » par filières.

Mais arrêtons de croire que la ré-industrialisation puisse se faire en claquant des doigts ! Il faudra encore quelques temps pour juger de l'efficacité réelle de ce programme décentralisé. Les bonnes pratiques devront ensuite être identifiées, puis adaptées et répliquées par les collectivités qui doivent se voir garantir une autonomie financière en échange.

Lire aussi : De la nécessité de déminer le terrain avant d'espérer réindustrialiser la France

Comment les élus peuvent-ils renforcer la culture industrielle locale ?

L'industrie de demain devra concilier développement économique et respect de l'environnement. Même si la question de la réhabilitation ou la reconversion des friches se pose, l'enjeu ne consiste pas simplement à verdier les façades des usines et limiter leurs emprises sur les terres arables dont nous avons également besoin.

Il s'agit bien de repenser notre modèle industriel en profondeur en rapprochant les lieux de production et les lieux de consommation. Au-delà de la facture sociale et financière des délocalisations, est-ce moralement soutenable de continuer à fabriquer nos produits en Asie, donc de déléguer à l'Inde ou la Chine notre responsabilité environnementale... et cela au nom du principe de précaution ?

Les habitants sont-ils prêts à se réapproprier ce secteur certes stratégique mais, malgré tout, source de nuisances ?

Les tenants du renouveau industriel doivent dialoguer avec les associations environnementalistes. Rien ne dit, sinon, que des conflits territoriaux ou de nouvelles ZAD n'émergeront pas, demain, autour d'une usine à risque ayant déjà connu des accidents industriels... Bien que ces risques soient aujourd'hui limités – les normes européennes et nationales prémunissent généralement les riverains du danger –, ils ont pu servir par le passé d'alibis ou de prétexte à la désindustrialisation.

Lire aussi : Les inégalités territoriales sont aussi environnementales !

D'où l'importance de redorer l'image de l'industrie française. Il faut mettre l'industrie au service d'un projet de société. A quoi bon produire en France avec tous les risques attenants ? Pourquoi diminuer les impôts de production ? Un imaginaire positif reste encore à construire pour en faire un outil de cohésion sociale et territoriale. La France manque de vision aujourd'hui, par rapport au dessein supérieur qu'était parvenu à établir Georges Pompidou à l'époque, ou à l'Allemagne qui a toujours assumé que son industrie est un outil lui permettant de se projeter et rayonner au niveau international donc de préserver sa souveraineté.

Au-delà des facteurs macro-économiques sur lesquels ils n'ont pas la main, dans quels domaines les élus communautaires doivent-ils investir en priorité ?



Les agglomérations ne disposent pas de leviers magiques, c'est un ensemble de facteurs sur lesquels elles doivent agir concomitamment, avec leurs régions. Prenez les territoires de Figeac ou de La-Ferté-Bernard, très dynamiques d'un point de vue industriel avec de nombreuses ETI exportatrices : la proximité et la qualité des infrastructures jouent, probablement aussi la fiscalité, tout comme la disponibilité et l'accessibilité du foncier pour les jeunes PME. Mais, à l'évidence, ce ne sont pas ces trois éléments seuls qui en font des pôles d'excellence reconnus. Une étude récente a mis en évidence l'importance de la qualité de l'écosystème local, la collaboration entre les entreprises, la qualité de l'écoute et des rapports avec l'administration, la solidarité, etc. En cela le rôle des élus locaux est déterminant.

Lire aussi : La réindustrialisation, une opportunité autant qu'un impératif

Il semblerait que la principale question se posant dans les territoires industriels, aujourd'hui, réside avant tout dans leur attractivité vis-à-vis des cadres, ingénieurs ou ouvriers spécialisés ?

Les entreprises industrielles subissent souvent une double-peine : c'est un secteur réputé « has been » à destination des derniers de la classe qui n'attire plus les jeunes diplômés, se développant qui plus est dans les villes intermédiaires, des territoires qui souffrent également d'un déficit d'attractivité. Charge donc aux pouvoirs publics d'améliorer l'environnement local pour faire venir les « talents » disposant des compétences nécessaires dont les industries ont besoin pour se développer.

Le seul argument de « l'air pur de la campagne » ne suffit généralement pas à les faire traverser la France pour un emploi. Quitter une métropole dans laquelle leurs conjoint-es travaillent et leurs familles s'épanouissent implique de retrouver un cadre de vie à minima équivalent, une offre de formation de qualité, des activités sportives et culturelles dignes d'intérêt, etc.

Dans ce contexte, la fiscalité économique locale ne représente-t-elle pas un bouc-émissaire un peu facile ?

Les impôts de production pénalisent de façon injuste les entreprises industrielles par rapport aux centres de logistique ou aux services. Il faudrait à minima les rendre plus équitables et efficaces, éventuellement en liant plus ces taxes aux résultats des entreprises.

Lire aussi : Huit associations d'élus réclament un moratoire sur les impôts économiques locaux

Cela dit, les collectivités doivent conserver des marges de manœuvre pour rendre le territoire attractif, tant du point de vue des entreprises (infrastructures routières et numériques) que des salariés (culture, écoles, centres de loisirs) qui doivent pouvoir s'y épanouir. Les élus locaux ont parfaitement raison de rappeler que les entreprises ne peuvent pas tout avoir ! Dans une période de baisse forte des dotations publiques, il est nécessaire d'arriver à trouver un équilibre entre préservation de la compétitivité des entreprises et dynamisme économique des collectivités territoriales.

La ré-industrialisation peut-elle être utile sur le plan électoral, face à la progression des populismes ?



Que l'on songe à Marine Le Pen ou Donald Trump, les partis nationalistes-identitaires et leurs affiliés prospèrent principalement dans d'anciens territoires industriels. Certaines villes, comme Détroit aux Etats-Unis qui était un emblème du fordisme et de l'industrie automobile, sont devenues quelques décennies plus tard des emblèmes de la désindustrialisation, puis du vote nationaliste. En France, le Rassemblement national est l'un des rares partis à proposer un récit cohérent et qui répond aux attentes des habitants des villes intermédiaires s'estimant victimes de la mondialisation, et abandonnés par les pouvoirs publics face à la révolution digitale.

La ré-industrialisation ne peut pas être une assurance tout-risques : de la diminution du pouvoir d'achat au sentiment d'insécurité ou une forme de xénophobie, le basculement vers ces partis se révèle multi-factoriel. Mais recréer des emplois dans ces territoires sinistrés montreraient à leurs habitants qu'eux aussi ont une place à prendre, un rôle à jouer dans la Nation. D'ailleurs, la progression du RN est plus contenue à l'Ouest où se créé aujourd'hui la plupart des emplois industriels, dans le Choletais ou le bassin vendéen présentant un taux de chômage relativement faible, que dans l'Est de la France.

Chiffres Clés

Mini-Bio

2010 : co-fonde l'Observatoire européen des extrêmes, où elle étudie la progression des partis nationalistes-identitaires

2014 : intègre le cabinet du président de la région Poitou-Charentes, après avoir été diplômée en droit (Paris 10, ENS) et géopolitique (IFG)

2015 : devient consultante au sein du cabinet « June Partners. » Elle soutient sa thèse sur les conditions du renouveau industriel en parallèle.

2020 : publication du livre « Vers la renaissance industrielle française » (co-écrit avec Olivier Lluansi, éditions Marie B., 90 p.), et « L'Union européenne à l'épreuve des nationalismes » (éditions du Rocher, 224 p.)